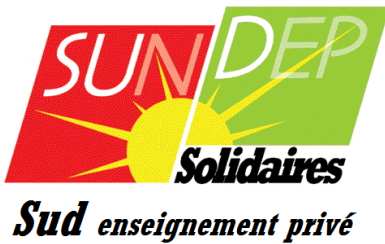


LA REFORME DU LYCEE PRO : SON PASSAGE EN FORCE



Le mercredi 10 octobre étaient proposées à l'occasion de la réunion du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) les grilles horaires visant à mettre en place la réforme du Lycée Professionnel.

Pour mémoire : le Ministre a modifié ces projets de grilles de la façon suivante :

En Bac Pro : 0,5 heure hebdomadaire d'accompagnement personnalisé sont transférées vers les sciences physiques ou la LV₂ ; le coefficient de calcul des volumes complémentaires « heures prof » passe de 12,5 à 13,5.

En CAP : le volume horaire élèves augmente d'une heure en première année : 0,5 heure en EPS et 0,5 heure en accompagnement personnalisé.

Ces avancées, à la manière de pansements non curatifs, restent largement insuffisantes et ne permettent pas de compenser notamment les pertes en LV₂ (- 40% de volume horaire en moins) et en sciences physiques. L'augmentation du volume complémentaire sera rognée par les dispositifs pluridisciplinaires et n'améliorera pas les dédoublements notamment dans l'enseignement général. En CAP, la suppression de quatre semaines de cours pour les élèves les plus fragiles est une aberration.

Ce texte présentant ces nouvelles grilles horaires, supprimant jusqu'à 11 semaines de cours pour les élèves et réduisant de facto de 20% les enseignements disciplinaires et largement rejeté par les syndicats lors de ce CSE du 10 octobre, sera, in fine, imposé par le ministre. Le fait du prince ? Pour notre syndicat, le SUNDEP Solidaires, cet autoritarisme est inacceptable !

Il est intéressant de suivre le vote du duo « Blanquero-compatible », CFDT-UNSA qui vote pour en soulignant les efforts du MEN à les entendre ! Ces syndicats deviendraient-ils aveugles face au pouvoir de la rue de Grenelle ?

Ce passage en force des réformes nous amène à nous interroger sur le mode de fonctionnement du ministre de l'Éducation Nationale. Comment est actuellement influencée la politique scolaire ? Cet autoritarisme semble être simplement le reflet du mode de fonctionnement actuel de l'Éducation Nationale : on y livre une guerre idéologique ».

Instances consultatives décoratives

Reste qu'aujourd'hui comme hier, les syndicats ne sont pas consultés dans des conditions convenables. L'ensemble des organisations syndicales et des associations disciplinaires ont été entendues du mercredi 19 septembre au mercredi 10 octobre 2018 sur le «Nouveau lycée», mais le ministère n'a pas communiqué les projets de programmes.

C'est pourquoi une intersyndicale de l'enseignement public s'est réunie pour protester contre cette réforme. Nous publions sa tribune tout en nous y associant : Privé, public : mêmes luttes, mêmes combats !